



Département
de
l'Isère

COMMUNE D'ARANDON-PASSINS

COMMUNE DELEGUEE
D'ARANDON

EMPLACEMENTS RESERVES
POUR LA REALISATION DE
LOGEMENTS LOCATIFS AIDES

PLU approuvé le 16/12/2019

*Su peut être annexé à la
délibération du 16.12.2019*

*N. Alain Seyret
Maire délégué d'Arandon*


Atelier GERGONDET

**Emplacements réservés
pour la réalisation de logements locatifs aidés**

Numéro de l'opération	Programme de logements	Superficie
A	Réalisation d'un programme de logements comportant au minimum 6 logements locatifs aidés	2 040 m² environ